



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Contingent français de l'ONU en ex-Yougoslavie

Question écrite n° 10123

Texte de la question

M. Yves Bonnet demande à M. le ministre d'Etat, ministre de la défense, de bien vouloir lui préciser le montant des pertes en matériels subies par les contingents français mis à la disposition de l'ONU au titre des opérations extérieures et à l'exclusion des consommations en carburants et munitions. Il souhaite, en particulier, que cet état soit fourni, par type de matériels et par pays de destination de ces matériels.

Texte de la réponse

Le nombre de territoires et la multitude de matériels concernés par l'engagement des contingents français mis à la disposition de l'ONU au titre des opérations extérieures ne permettent actuellement pas de fournir de manière exhaustive le montant des pertes en matériels subies par ces unités. Toutefois, l'ensemble des opérations extérieures de l'année 1993 a engendré un surcoût estimé à 1 700 MF au titre V du budget de la défense. La majeure partie de cette dépense est à imputer à l'armée de l'air, en raison, en particulier, du taux d'attrition des missiles et de la perte de deux appareils. Par ailleurs, il convient de souligner que les matériels utilisés lors de ces opérations subissent une usure prématurée due à leur utilisation intensive. Ainsi, les véhicules et engins déployés par l'armée de terre en ex-Yougoslavie sont utilisés à un régime qui excède, de trois fois pour les véhicules à six fois pour les engins, le rythme habituel d'utilisation en métropole.

Données clés

Auteur : [M. Bonnet Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10123

Rubrique : Armée

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 1994, page 187

Réponse publiée le : 21 mars 1994, page 1403